



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 24 septembre 2015

Conseillers communautaires en exercice : 136

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'amphithéâtre Régnier de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.6, 4.5, 4.7, 4.8, 4.9, 4.10, 4.11, 4.12, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 6.1, 6.2, 6.3, 7.1, 7.2, 7.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h50

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.1), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE (à partir du 1.2.2), M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 2.3), Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT (jusqu'au 5.3), M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (à partir du 2.5), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'au 3.5), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.2.1 et jusqu'au 3.5), M. Philippe GONON (jusqu'au 7.3), Mme Pauline JEANNIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME (à partir du 1.1.1), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 2.5), M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX (à partir du 4.3), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à partir du 1.1.1), Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH (jusqu'au 2.3), M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.1.4), Mme Anne VIGNOT (à partir du 1.1.3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY (à partir du 1.1.4) Boussières : M. Bertrand ASTRIC (à partir du 1.1.1) Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Alain FELICE Chalezeule : M. Andrée ANTOINE, M. Christian MAGNIN-FEYNOT Châlezé : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin : Mme Marie-Pascale BRIENTINI (à partir du 1.1.3), M. Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME Dannemarie-sur-Crête : Mme Catherine DEMOLY, M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : Mme Brigitte ANDREOSSO Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : Mme Martine GIVERNET, M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Les Auxons : M. Jacques CANAL, Mme Marie-Pierre MARQUIS, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT, Mme Francine MARTIN Marchaux : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : Mme Corinne PETER Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER, Mme Annette GIRARDCLOS Noironte : M. Bernard MADOUX Osselle : Mme Sylvie THIVET Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, M. Daniel VARCHON Pirey : Mme Odette COMTE, M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : Mme Annie SALOMEZ Pugey : M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saône : M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie GAUTHEROT Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 1.2.2) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire-Arcier : M. Charles PERROT (représenté par M. André RUBRECHT) Vaire-le-Petit : M. Jean-Noël BESANCON Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Étaient absents : Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : M. Patrick BONTEMPS, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, M. Abdel GHEZALI, M. Jacques GROSPELLIN, Mme Solange JOLY, M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT Beure : Mme Chantal JARROT Champoux : M. Philippe COURTOT Chaudefontaine : M. Jacky LOUISON Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Oriane DELAGUE La Vèze : Mme Catherine CUINET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Miserey-Salines : Mme Ada LEUCI Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Mme Pascale HANUS Morre : Mme Marie-Christine MARTINET Novillars : M. Philippe BELUCHE, Mme Christine BITSCHENE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : Mme Nicole WEINMAN Routelle : M. Daniel CUCHE Serre-les-Sapins : Mme Valérie BRIOT Thise : Mme Laurence GUIBRET Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET

Secrétaire de séance : M. Pascal DUCHEZEAU

Procurations de vote :

Mandants : Mj. BERNABEU, E. BRIOT (à partir du 2.4), G. CHALNOT (à partir du 5.4), Ym. DAHOUI, C. DEVESA (jusqu'au 2.4), E. DUMONT, M. EL YASSA, A. GHEZALI, P. GONON (à partir du 2.1), J. GROSPELLIN, S. JOLY, T. MORTON (jusqu'au 2.4), D. POISSENOT, A. POULIN (jusqu'au 0.2), M. SEBBAH (à partir du 2.4), A. VIGNOT (jusqu'au 1.1.2), C. JARROT (à partir du 1.1.4), C. BOTTERON, Y. GUYEN, C. LINDECKER, M. DONEY, A. LEUCI, P. HANUS, M. MARTINET, Jm. BOUSSET

Mandataires : A. PARIS, C. LIME (à partir du 2.4), F. ALLEMAN (à partir du 5.4), S. WANLIN, C. CAULET (jusqu'au 2.4), D. DARD, M. LOYAT, M. ZEHAF, M. DALPHIN (à partir du 2.1), P. BONNET, E. MAILLOT, P. CURIE (jusqu'au 2.4), N. BODIN, P. JEANNIN (jusqu'au 0.2), C. WERTHE (à partir du 2.4), F. PRESSE (jusqu'au 1.1.2), P. CHANEY (à partir du 1.1.4), P. GUILLAUME, B. ANDREOSSO, V. FIETIER, Y. DELARUE, M. FELT, P. DUCHEZEAU, Jm. CAYUELA, A. SALOMEZ

Délibération n°2015/002910

Rapport n°1.1.6 - CCSPL - Modification d'un représentant

CCSPL - Modification d'un représentant

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

Résumé :

Conformément à l'article L.1413-1 du CGCT, le Conseil de Communauté a désigné les 15 membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) du Grand Besançon par délibération du 28 mai 2014, comprenant des représentants de la CAGB et des représentants d'associations locales.

A la demande d'une des associations, il est proposé de procéder au remplacement d'un représentant à la CCSPL.

I. Composition et rôle de la CCSPL

Par délibération du 28 mai 2014, le Conseil de Communauté a désigné les 15 membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) du Grand Besançon :

- le Président de la CAGB ou son représentant (désigné par arrêté du Président),
- 7 représentants de la CAGB,
- 7 représentants d'associations locales.

7 représentants de la CAGB	7 représentants d'associations d'utilisateurs
Fanny GERDIL-DJAOUAT	Association des Usagers des Transports de l'Agglomération Bisontine (AUTAB) : M. NOBLET
Michel LOYAT	Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV) : Mme LEROY-ABOUDA
Serge RUTKOWSKI	ASCOMADE : M. GAILLARD
Alain BLESSEMAILLE	Association des Paralysés de France : M. ACOSTA
Bernard GAVIGNET	MEDEF Doubs : M. FONTINHA
François LOPEZ	UFC Que Choisir : Mme RADENNE
Pascal DUCHEZEAU	UDAF : M. HAON

Pour rappel, cette commission a pour objet de faciliter la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics locaux. La CCSPL est, entre autres, chargée d'examiner chaque année, sur le rapport de son président :

- les rapports, mentionnés à l'article L.1411-3 du CGCT, établis par les délégués de service public.
Sont actuellement concernées la délégation de service public (DSP) relative à la gestion des Pépinières et hôtel d'entreprises de Palente et de Témis Innovation, ainsi que la DSP pour les transports urbains,
- le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des ordures ménagères, visé à l'article L.2224-5 du CGCT.
- le bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

La CCSPL est également consultée pour avis par le Conseil de Communauté sur tout projet de DSP, de création d'une régie dotée de l'autonomie financière et de projet de partenariat.

II. Modification d'un représentant à la CCSPL

Par courrier du 9 juillet 2015, le MEDEF Doubs a informé le Grand Besançon du remplacement de M. Carlos FONTINHA par M. Stéphane BERA pour siéger au sein de la CCSPL.

Il est donc proposé de remplacer M. FONTINHA par M. BERA.

La nouvelle composition de la CCSPL sera désormais :

- le Président de la CAGB ou son représentant (désigné par arrêté du Président),
- 7 représentants de la CAGB,
- 7 représentants d'associations locales.

7 représentants de la CAGB	7 représentants d'associations d'usagers
Fanny GERDIL-DJAOUAT	Association des Usagers des Transports de l'Agglomération Bisontine (AUTAB) : M. NOBLET
Michel LOYAT	Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV) : Mme LEROY-ABOUDA
Serge RUTKOWSKI	ASCOMADE : M. GAILLARD
Alain BLESSEMAILLE	Association des Paralysés de France : M. ACOSTA
Bernard GAVIGNET	MEDEF Doubs : M. BERA
François LOPEZ	UFC Que Choisir : Mme RADENNE
Pascal DUCHEZEAU	UDAF : M. HAON

L'article L.2121-21 - alinéa 4 du CGCT dispose que le Conseil « peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ».

Il est proposé de faire application de cet article pour cette modification.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- fait application de l'article L.2121-21 du CGCT,
- désigne **M. Stéphane BERA** à la place de **M. Carlos FONTINHA** pour représenter le **MEDEF Doubs** au sein de la **CCSPL** du **Grand Besançon**.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 116
Contre : 0
Abstention : 0

